

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CCAS : VERS UNE EXTERNALISATION DU PORTAGE DES REPAS ?

Point de situation au 09 mai 2023

Suite aux annonces d'avril dernier, le CCAS questionne à ce jour ses missions et envisage d'en externaliser certaines à l'instar **du portage des repas à domicile**.

Aujourd'hui, les repas sont confectionnés par un prestataire privé, Convivio, et l'acheminement au domicile est assuré par le CCAS. **La Ville a choisi de ne pas prolonger le marché avec le prestataire qui prend fin le 30 juin 2023.**

// Une mission externalisée, pourquoi ?

Les élus envisagent d'externaliser cette prestation qui **ne satisfait plus les attentes** des bénéficiaires, et dont **le coût, 419 000 € en 2022, devenait trop élevé** pour être assumé par le CCAS. Les recettes sont estimées à 334 000 €, soit un reste à charge pour la Ville de 85 000 €.

Cette différence s'explique par :

- Une forte augmentation des denrées alimentaires ce qui a amené le prestataire à réévaluer ses coûts à hauteur de 40 % en un an,
- Une diminution significative de la qualité du service,
- Une augmentation des coûts énergétiques (carburant, transports),
- Une diminution non négligeable du nombre d'usagers.

Dans cette phase de transition, il sera proposé aux bénéficiaires de choisir un nouveau prestataire parmi les structures privées existantes sur le territoire et dont la qualité de service est reconnue. La municipalité s'engage à **assurer le transfert de la prestation** en accompagnant chaque usager dans leurs démarches vers le prestataire qu'il aura choisi.

Aujourd'hui, **120 personnes** font appel au portage de repas à domicile. **40** d'entre elles bénéficient de l'aide sociale.

// Quel impact sur les agents ?

À ce jour, **trois agents de la collectivité assurent le portage des repas à domicile**. Ces trois personnes ont toutes été reçues par la direction des ressources humaines. Après une évaluation de leur situation, ils vont recevoir des propo-

sitions d'ici à la fin du mois de mai. L'objectif est de rechercher, avec chacun d'entre eux, une solution en adéquation avec leurs compétences et leurs aptitudes professionnelles.

CONTACT PRESSE - 05 49 20 20 08 / 06 31 01 59 85
aurore.ymonnet@grand-chatellerault.fr

ville-chatellerault.fr

